LIGNE NOUVELLE
Montpellier
Perpignan

COPIL LNMP

11/07/2025

RETROUVEZ PLUS D'INFORMATIONS SUR :
WWW.LIGNE-MONTPELLIER-PERPIGNAN.COM

Un doublet de lignes complémentaires
formant ensemble un réseau ferroviaire plus performant

PHASE 1

MONTPELLIER ↔ BÉZIERS

- **52,3 km** de ligne nouvelle **+ 7 km** de raccordements
- **Ligne mixte** (fret + voyageurs)
- Démarrage des travaux **avant fin 2029**
- Mise en service à l'**horizon 2034**
- **2 Mds d'€** CE 2020

PHASE 2

BÉZIERS ↔ PERPIGNAN

- **97,7 km** de ligne nouvelle **+ 23 km** de raccordements
- **2 gares nouvelles**
- Mise en service à l'**horizon 2040*** (à projet inchangé)
  **en cours de consolidation*
- **4 Mds d'€** CE 2020

LIGNE NOUVELLE MONTPELLIER ↔ PERPIGNAN

Sommaire

Avis de l'Atelier Citoyen du viaduc de POUSSAN

PROJET GLOBAL

1 Actualités *comité scientifique, DAe, lutte conte la cabanisation, appel à projet pour l'économie agricole, financements, subventions UE*

PHASE 2

2 Le calendrier de la concertation

PHASE 1

3 Suivi des modifications de programme

LIGNE NOUVELLE
Montpellier
Perpignan
1 MONTPELLIER ↔ BEZIERS

Avis de l'atelier citoyen

L'atelier citoyen viaduc de Poussan

Un panel d'habitantes et d'habitants représentatif du territoire

3 sessions de travail d'une journée pour porter une réflexion commune sur les caractéristiques architecturales du viaduc et son insertion paysagère.

Un avis argumenté déclinant sur plusieurs thématiques les recommandations et préconisations

Un document officiel, joint au cahier des charges de l'appel d'offres de co-réalisation du viaduc de Poussan

Le titulaire, en charge de l'organisation du concours, devra intégrer ces recommandations que l'architecte lauréat devra suivre dans la mesure du possible.

Avis de l'atelier citoyen

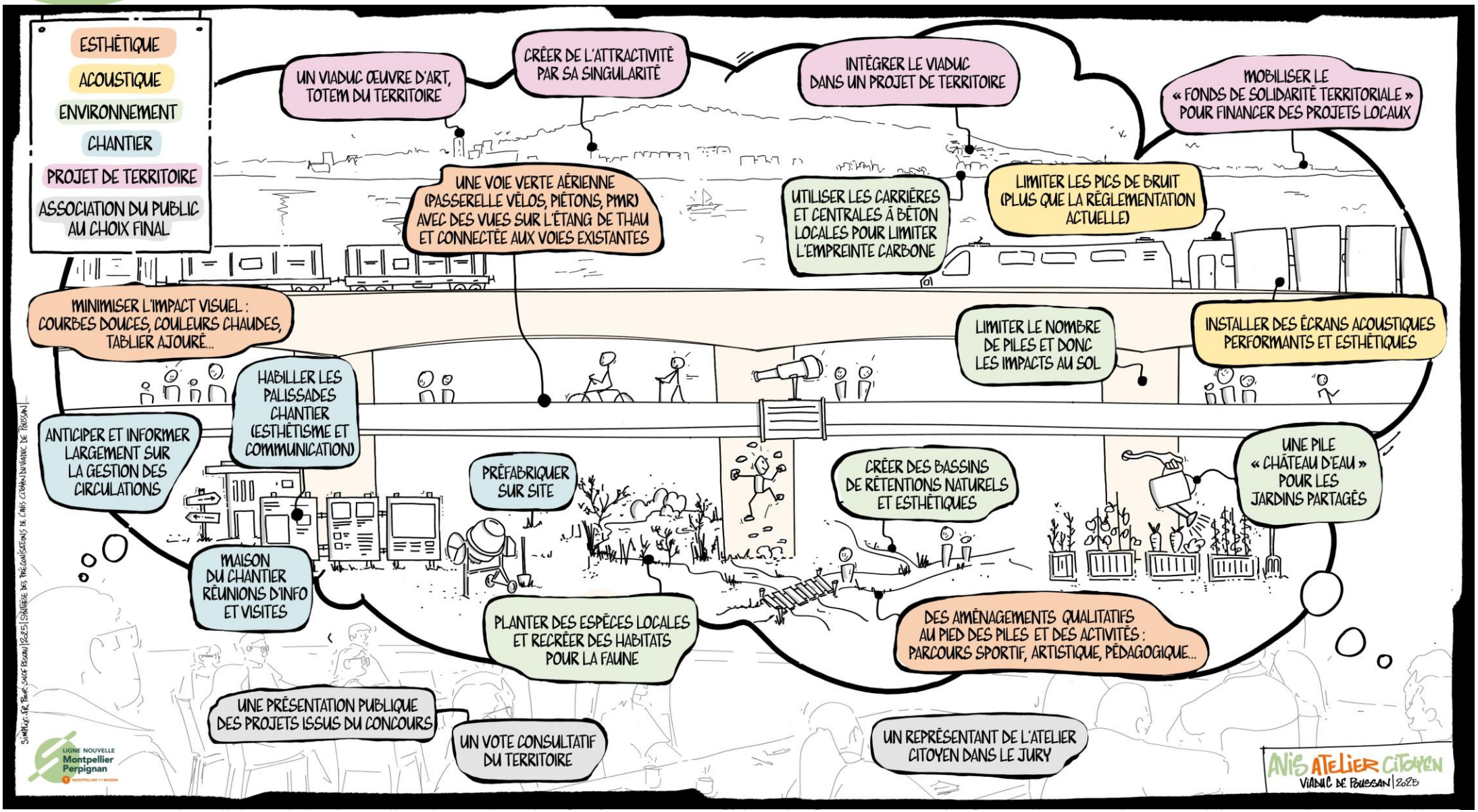

LIGNE NOUVELLE
Montpellier
Perpignan

1 Actualités

Actualités : le projet avance

Attractivité et résilience LC

Une étude sur l'attractivité et la desserte du territoire dont le cahier des charges et le périmètre sont en cours de définition (SLNMP).
Un courrier adressé par M. le préfet de Région au pdt de SNCF Réseau pour demander la poursuite des études sur la résilience de la LC

Biodiversité

Mise en place d'un **comité scientifique** pour les mesures compensatoires **sous l'égide du CNRS** : lancement de la démarche en septembre 2025

Dae 1 « Interventions Préparatoires »

Un **avis favorable du CDNPS** sur les interventions planifiées dans le site classé de la Gardiole (1er juil 25). Une **EP fin 2025**. Les diagnostics archéo sont décalés à l'automne 2026, mais **sans impact sur le calendrier du projet**.

Economie agricole

Mesures compensatoires de l'économie agricole **: premier appel à projet de 3M€** pour l'économie agricole lancé en avril 2025 sur le thème de l'irrigation (1 appel à projets par an jusqu'à 2029)

Lutte contre la cabanisation

Travail en cours avec la préfecture de l'Hérault, la DDFIP et les communes concernées par la cabanisation pour appliquer la jurisprudence : acquisition au prix de la terre nue ➡ **économie 2,5M€**

Phase 1 : financement des études

Phase 2 : Financement des études

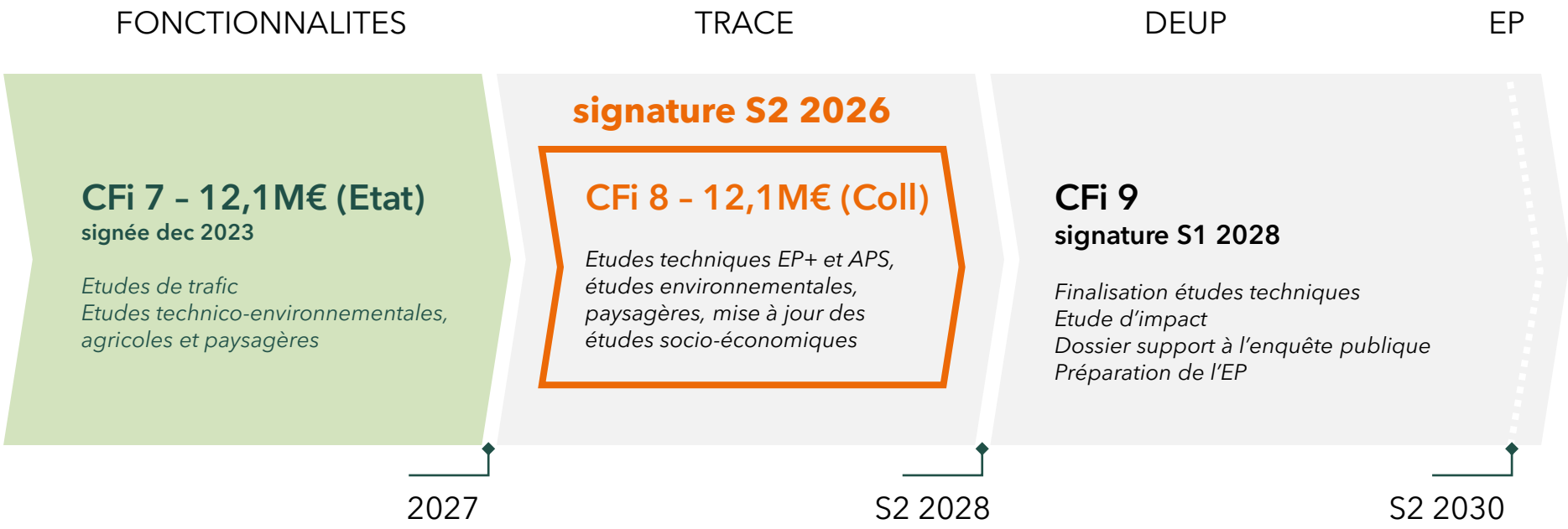

Indispensable pour lancer les études et la concertation sur les tracés dès décembre 2026

Financement des acquisitions foncières

Phase 2 – CFi à signer au T1 2026

Couverture des Mises en demeures d'Acquérir (MDA) et des actes authentiques, réserves foncières et frais de MOA

**6M€ déjà mobilisés par l'Etat sur fonds CPER en décembre 2023*

6M€

Collectivités
100*

Phase 1 - CFi à signer au plus tard en juin 2026

Montant à ajuster (besoin foncier compensatoire, acquisition des bâtis commerciaux, COT pour l'archéologique préventive, AFAFe, etc.)

30,9M€

SLNMP
50

ETAT
50

Point sur les subventions UE *(1/2)*

Call 2014 Période couverte initialement 2014 – 2017, subvention attendue **9,28**M€

Fin 2024 Final report et instruction de l'audit UE

avril 2025 **Notification du montant définitif de la subvention : 9,21**M€

➡ Solde des conventions 3, 4 et 5 à l'automne (plus d'appels de fonds)

➡ Utilisation du « reliquat » à définir avec les partenaires (remboursement ou financement)

Call 2022 Période couverte 2023 – 2025, subvention attendue **6,5**M€

Oct 2023 1er versement par l'UE de **3,17**M€

➡ Solde de la convention 6 à fin 2025/début 2026 (plus d'appels de fonds)

Call 2023 Période couverte 2024 – 2026, subvention attendue **22,5**M€

Sept 2024 Signature du Grant Agreement

Oct 2024 1er versement par l'UE de **11,27**M€

Point sur les subventions UE *(2/2)*

Nouvelles demandes de subventions à instruire

Call 2026 Période couverte 2027 – 2029, Finalisation des études sur budget résiduel MIE

Call 2028 Période couverte 2029 – 2033 TRAVAUX

LIGNE NOUVELLE
Montpellier
Perpignan
2 BEZIERS ↔ PERPIGNAN

Phase 2

LIGNE NOUVELLE
Montpellier
Perpignan
2 BEZIERS ↔ PERPIGNAN

2 Calendrier concertation

Objectifs

Associer le grand public à la définition des fonctionnalités, du tracé et des gares nouvelles

Sécuriser l'enquête publique

- Confirmer l'opportunité du projet (RIIPM) lors de la concertation préalable sur les FONCTIONNALITES
- S'assurer de l'absence de solution alternative satisfaisante et raisonnable pendant la concertation continue sur les TRACES

Tout en garantissant le calendrier du projet

- Enquête publique de la DUP en 2030

CALENDRIER INITIAL (rappels COPIL 22 mars 2024)

une concertation phasée dans un calendrier très contraint qui doit être compatible avec les échéances électorales

➡ **Automne 2025** choix des fonctionnalités (voyageurs/mixite, gares nouvelles)

➡ **Automne 2026** choix du tracé

Conditions de réussite

➡ Une concertation préalable sur les fonctionnalités de **sept à oct 2025** (2 mois)

➡ Un **COPIL** de prise de décision en **déc 2025**

➡ Une **Décision Ministérielle au plus tard en avril 2026** pour lancer les études de tracés

➡ Une concertation sur les tracés de **mi oct à mi déc 2026** (2 mois)

Demandes des garants

➡ Une **opportunité du projet** qui doit être **requestionnée** lors de la concertation préalable avant même le choix des fonctionnalités

Nécessité de consolider le dossier de concertation sur les enjeux et les objectifs du projet pour les remettre au débat

➡ Une concertation sur les fonctionnalités fixée à **3 mois** du 3 novembre 25 au 3 février 26

➡ Un dossier à compléter en étudiant une desserte par les gares centre de Béziers et Narbonne : **scénario « zéro gare nouvelle »**

➡ Un passage en commission CNDP au plus tôt le **1er octobre 25** pour validation du dossier

Dépôt du dossier par les garants 15 jours avant la commission qui ne se réunit que le 1er mercredi de chaque mois (objectif du 3 septembre impossible)

Impacts calendrier

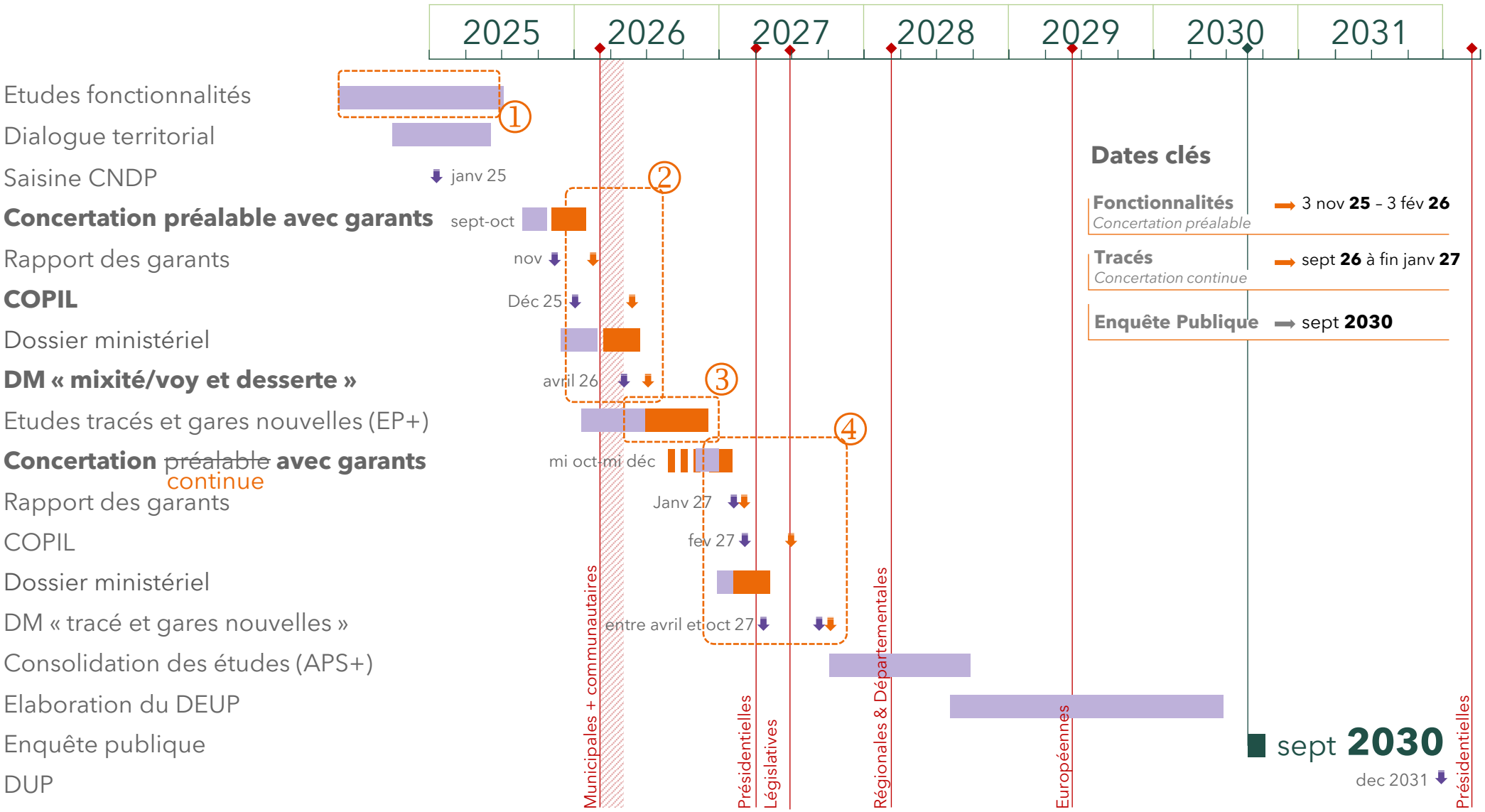

Les risques identifiés

Règlementaire

➞ **Des délais très contraints pour finaliser les études et organiser la concertation**

- Mi juillet 2025, remise du dossier pour la concertation sur l'opportunité du projet et les fonctionnalités
- Juillet 2026 à janvier 2027, seulement 8 mois pour les études de tracés et 5 mois pour la concertation

Or ces phases de concertations sont **essentielles pour garantir la pertinence et la solidité juridique des RIIPM** (enjeux et opportunités du projet), mais elles sont également **essentielles pour s'assurer de l'absence de solution alternative**

Institutionnel/politique

➞ **Des de prises de décisions** (COPIL, DM) **en « conflit » avec les séquences électorales**

- Choix de la mixité et des gares nouvelles avec les municipales + communautaires
- Choix du tracé avec les Présidentielles et Législatives

Or ces sujets peuvent être **clivants pendant des campagnes électorales**, il est nécessaire de **laisser du temps aux élus pour s'approprier le dossier** avant les prises de décisions (COPIL)

Nouveau calendrier

➡ **Plus de temps pour finaliser les dossiers de concertation**

➡ Des concertations organisées **post élections**

➡ Des prises de décisions **éloignées de la constitution des nouveaux exécutifs**

POUR

➡ Un dossier de concertation plus abouti, **consolidant la DUP** et les **autorisations environnementales** à venir

➡ Sans mettre en risque le calendrier du projet avec **une enquête publique maintenue en 2030**

Nouveau calendrier

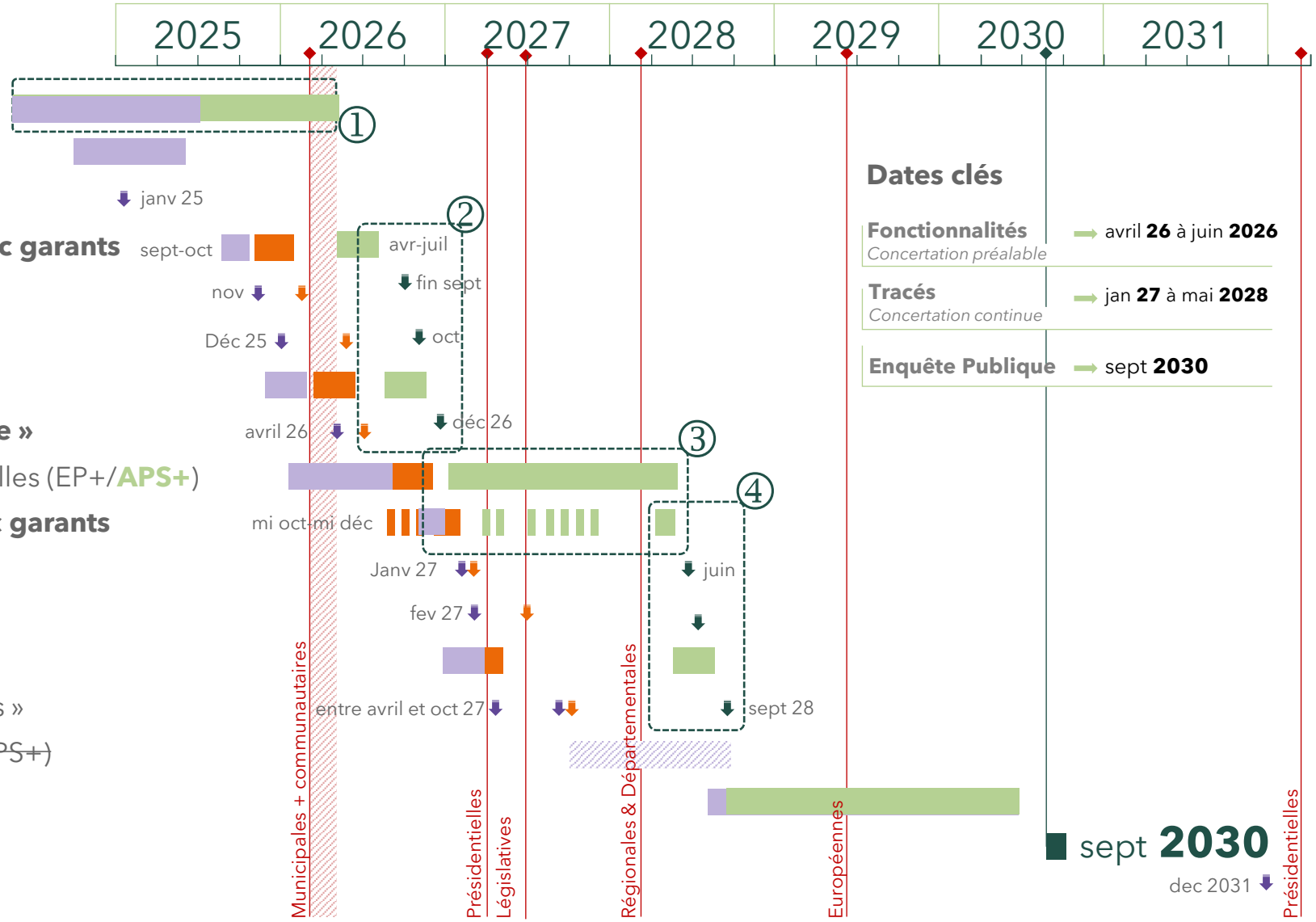

Décision attendue

Validation du nouveau calendrier de concertation

➡ Concertation préalable sur les fonctionnalités reportée **en 2026**, **après les élections municipales**

➡ Concertation continue sur les tracés de **2027 à mi 2028**

➡ Enquête publique en **septembre 2030**

LIGNE NOUVELLE
Montpellier
Perpignan
1 MONTPELLIER ↔ BEZIERS

Phase 1

LIGNE NOUVELLE
Montpellier
Perpignan
1 MONTPELLIER ↔ BEZIERS

3 Démarche qualité

Suivi des modifications de programme

Un programme & des modifications

Un **programme fonctionnel**

➞ Les objectifs du projet

Un **projet technique de référence**

➞ La réponse technique et financière aux objectifs

Des **modifications de programme** qui sont la résultante …

Type de circulations, temps de parcours, desserte, impact environnemental, interopérabilité, etc.

Phase 1 : le **programme fonctionnel** validé au travers de la DUP

Phase 2 : le programme fonctionnel fera l'objet de la concertation à venir (fonctionnalités, dessertes, performance, mixité, vulnérabilité au changement climatique, etc.)

Un **projet de référence, à coûts et délais maitrisés,** qui sera un élément important du dossier de Conception-Réalisation dans le cadre du dialogue à mener avec les groupements d'entreprises

Des **études détaillées** menées par SNCF Réseau pour stabiliser le programme technique de référence (évolutions technologiques et règlementaires, résultats des sondages, ...)

De demandes de **TIERS** (financeurs, MOA réseaux/voiries, institutions, collectivités, etc.)

Du **dialogue compétitif** (optimisations, innovations proposées par les candidats)

Modification & évaluation

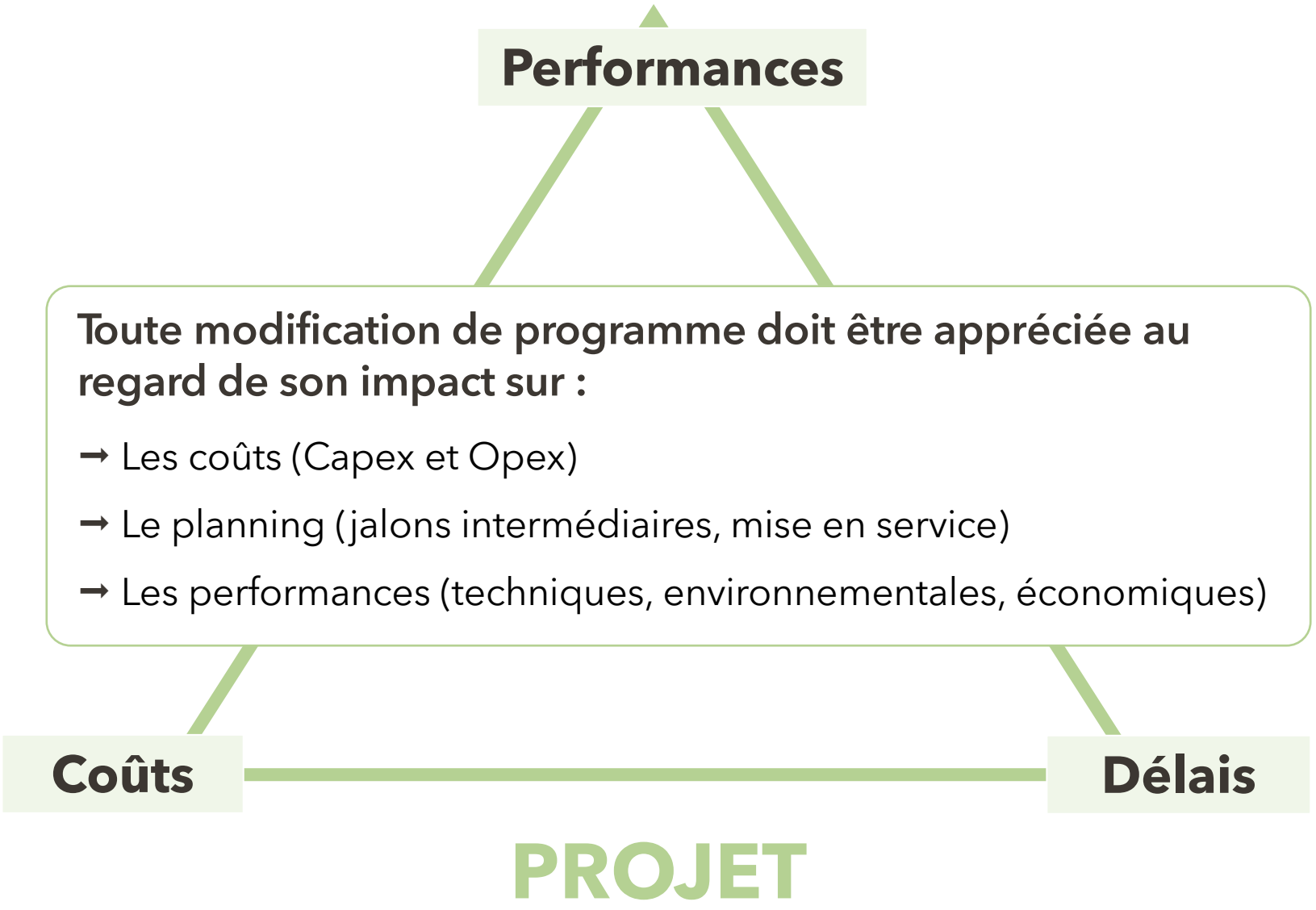

Modifications & risques

APS
Avant-Projet Sommaire

APD
Avant-Projet Définitif

PRO
Projet

REA
Réalisation

Avant lancement de l'Appel d'Offre

➞ Risques maitrisés

Impacts performance, coûts, délais, étudiés et validés par la MOA

➞ Données d'entrée de l'appel d'offre

Pendant le dialogue compétitif

➞ Risques faibles

Impacts performance, coûts, délais, étudiés par les candidats et validés par la MOA

➞ Données d'entrée du contrat CoRéa

Après notification du contrat CoRéa

➞ Risques élevés

Impacts performance, coûts, délais, étudiés par le titulaire et négocié avec la MOA

➞ Avenant / réclamation

Modifications & process

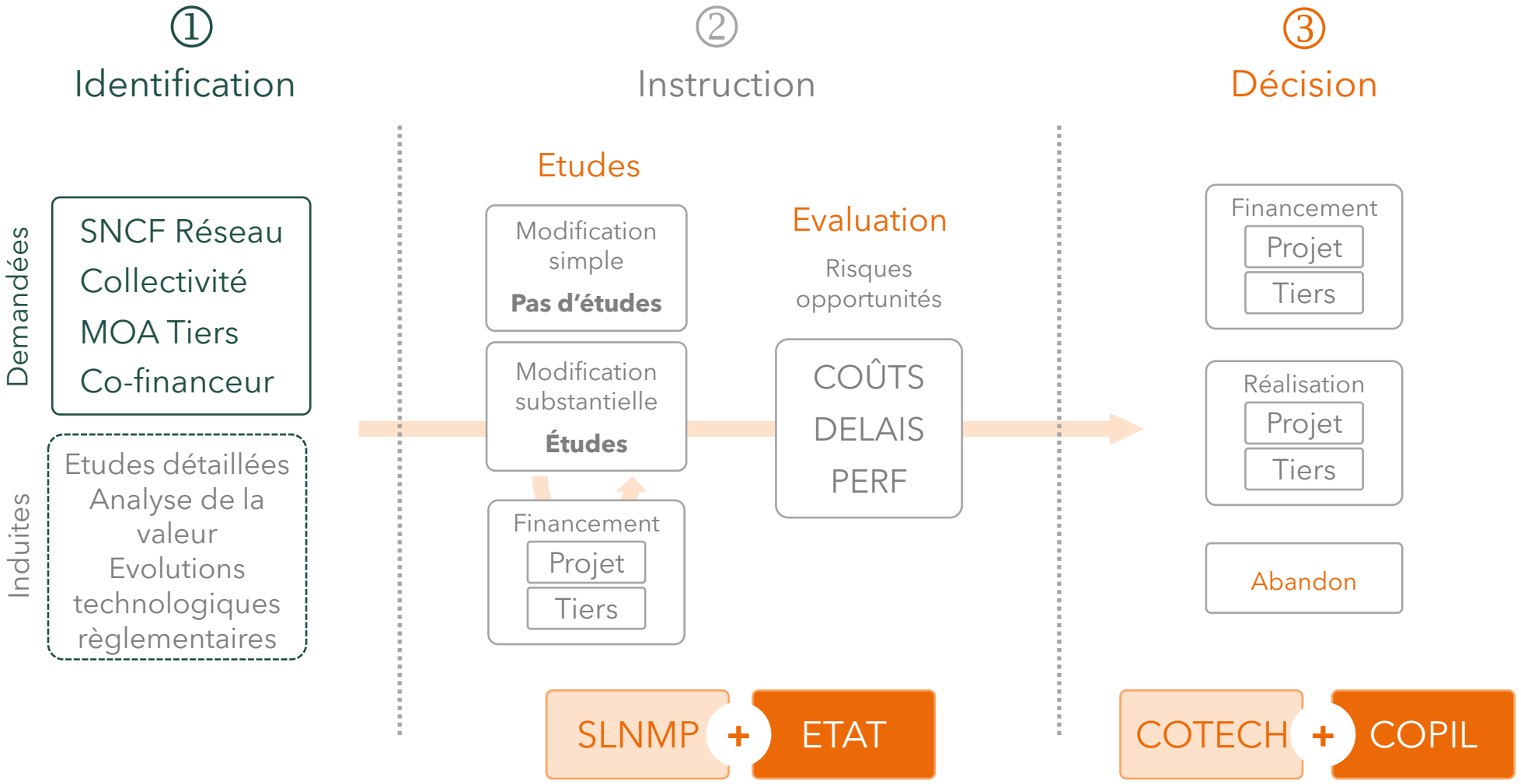

➡ **Un process détaillé à finaliser avec la SLNMP et l'Etat**

Exemples de modification de programme

	Suivi des MCE sur 50 ans	**Conception du Génie Civil (GC) à V300**	**Limiter le Profil en Long de la ligne 10mm/m**	**Franchissement RM612 par un viaduc 250m** (Zac de la Lauze – 3M)
Projet de référence (DUP)	**30 ans de suivi**	**Voyageurs à V300** (GC V350 en mesure conservatoire)	**Déclivité de 12,5mm/m sur près de 15km**	**Remblai de grande hauteur + pont rail**
Objectifs / Enjeux	Respecter les obligations règlementaires	Réduire les coûts (OT et AO) + Marge de manœuvre pour l'adaptation du tracé	Accepter les trains lourds type Autoroute Ferroviaire Améliorer la robustesse et la qualité de service	Maintien de l'accès actuel pour les entreprises au sud de la ligne + moindre impact visuel
Impacts coûts	**+ 31M€**	**- 28 M€**	**+ 31M€ à + 36 M€** (selon l'impact sur le tunnel de la Gardiole)	**A estimer**
Eléments complémentaires d'analyse		V350 en exploitation : Gain inférieur à 1min Surcoût maintenance	L'itinéraire de Béziers à Nîmes sera apte à la circulation des AF	

Décision attendue

Mise en place du suivi des modifications de programme

➡ Un process détaillé **à finaliser avec la SLNMP et l'Etat pour fin 2025**

LIGNE NOUVELLE
Montpellier
Perpignan

MERCI

LIGNE NOUVELLE
Montpellier
Perpignan

Annexes

A Calendriers procédures

Phase 1 : Calendrier des procédures

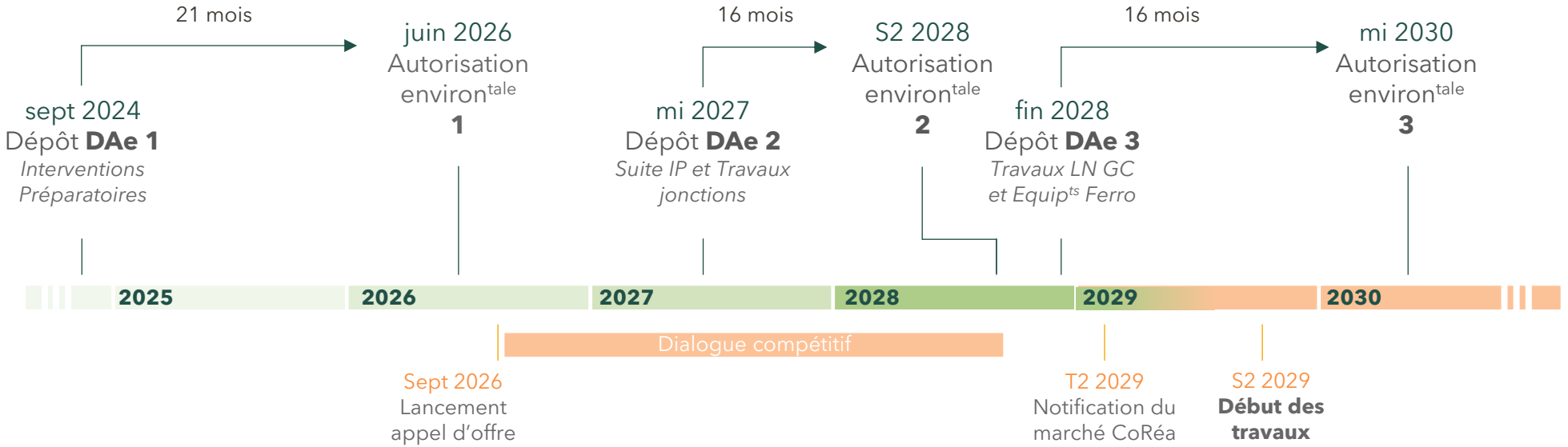

3 DAE

DAe 1 pour les Interventions préparatoires (archéologie préventive sur les secteurs aux enjeux biodiversité les plus faibles + sondages géotechniques de consolidation du projet de référence)

➡ Enquête publique de mi novembre à mi décembre 2025

DAe 2 pour finaliser l'archéologie préventive (diagnostics et 1ères fouilles) + travaux sur les jonctions à la ligne classique et au CNM

DAe 3 pour les travaux de la Ligne Nouvelle (génie civil et équipements ferroviaires)

LIGNE NOUVELLE
Montpellier
Perpignan
2 BEZIERS ↔ PERPIGNAN

B Dialogue territorial

Le dialogue territorial phase 2

Relancer le dialogue avec les parties prenantes

collectivités (techniciens), associations (usagers, environnement, riverains…), chambres consulaires, services de l'état, acteurs économiques et touristiques, entreprises ferroviaires …

LES + du dialogue territorial

↔ Présenter ce qui a changé (contexte, aménagement du territoire, perspectives de trafic, changement climatique…) et **s'assurer de la bonne compréhension des enjeux liés aux fonctionnalités** par tous les acteurs en amont de la concertation publique

↔ **Enrichir les études techniques** (prise en compte de tous les sujets / points de vigilance pour l'analyse multicritères) et assurer le territoire de la qualité et de la disponibilité de toutes les études au moment de la concertation

↔ **Mieux comprendre la sensibilité et les évolutions du territoire** (enrichissement du dossier de saisine et information des partenaires financeurs)

↔ **Préparer la concertation** : sensibilisation et implication des acteurs + arriver en concertation avec les bons outils et les bons arguments

Réunion plénière de lancement — **21 nov 2024**

→

5 groupes de travail thématiques — **26-28 mars 2025**

→

Réunion plénière de restitution — **23 sept 2025**